



Mécénat, sponsoring, financement participatif

Comprendre la réglementation pour financer vos projets

Journée d'information juridique
Lundi 17 mars 2014 de 9h00 à 17h00
au Théâtre du Vieux-Colombier

21, rue du Vieux-Colombier - 75006 Paris
M° Saint-Sulpice ou Sèvres-Babylone

Cette 16^e journée d'information juridique vous est proposée par les centres de ressource du spectacle vivant : le Centre national de la danse, le Centre national du Théâtre, le Centre national de la chanson, des variétés et du jazz, HorsLesMurs et l'Irma.

Pour financer certains projets, les entreprises du spectacle vivant (lieux de diffusion, festivals, compagnies, etc.) ont de plus en plus souvent recours à des partenaires privés, qu'il s'agisse de personnes morales ou de particuliers.

S'articulant sur des logiques différentes, les principaux modes de financements privés que sont le mécénat, le *sponsoring* (ou parrainage) et le financement participatif (ou *crowdfunding*) sont soumis à des réglementations qu'il convient de maîtriser.

S'engager dans une de ces démarches implique donc de se poser un certain nombre de questions :

- Comment choisir le partenariat le plus approprié à son projet ?
- Comment sécuriser les transactions et éviter les écueils ?
- Quel régime fiscal appliquer en fonction de l'aide demandée ?
- Quelles obligations administratives respecter ?

À travers trois ateliers, cette journée a pour objectif de répondre à ces questions et d'expliquer les réglementations qui encadrent ces différents types de financements.

Inscription obligatoire

Entrée libre sur inscription – Nombre de places limité

<http://www.horslesmurs.fr/Mecenat-sponsoring-financement.html>

Programme

Accueil des participants - 9h00

Introduction - 9h15

Présentation des différents types de financements privés et panorama chiffré par **Gentiane Guillot** (HorsLesMurs) et **Sébastien Berthe** (Centre national de la chanson, des variétés et du jazz)

*

Atelier 1 - Mécénat - 9h30

Intervenants :

- **Chloé Baunard-Pinel**, juriste et responsable des études comparatives de l'Admical
- **Jean-Pierre Mongarny**, secrétaire général de la Fondation Crédit coopératif
- un témoin professionnel à venir (bénéficiaire de mécénat)

Modération : **Emilie Le Thoër** (Centre national du théâtre)

*

Atelier 2 – Sponsoring / parrainage - 11h45

Intervenants :

- **Jean-Marie Guilloux**, avocat au barreau de Paris (cabinet Jean-Marie Guilloux Avocats)
- **Laurent Sabatier**, directeur du Nouveau Casino / Café Charbon - Programmateur Club
- un témoin professionnel à venir (sponsor)

Modération : **Samuela Berdah** (Centre national de la danse)

*

Atelier 3 – Financement participatif / crowdfunding - 14h30

Intervenants :

- **Aurélien Burel**, avocat à la Cour, associé (cabinet D4 Avocats)
- **Pauline Derycke**, chargée de production de la compagnie Les Sens des mots
- **Marion Richter-Delemazure**, marque et développement de marque pour InFiné
- **Jean-Marie Dumont**, chargé de production et de diffusion pour Le Guetteur-Luc Petton & Cie
- un témoin professionnel à venir (plateforme)

Modération : **Mathias Milliard** (Irma)